

AECK/
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2021 – 177 DU 28 AVRIL 2021
portant nomination de monsieur **Dossa AGUEMON** en qualité de membre du Conseil d'administration de l'Agence béninoise de sécurité sanitaire des aliments.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2020-027 du 15 janvier 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- vu** le décret n° 2011-113 du 08 mai 2012 portant création, attributions et fonctionnement de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments ;
- vu** le décret n° 2016-681 du 07 novembre 2016 portant cadre institutionnel du développement agricole ;
- vu** le décret n° 2017-433 du 10 août 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence béninoise de sécurité sanitaire des aliments (ABSSA) ;
- vu** le décret n° 2018-429 du 19 septembre 2018 portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Agence béninoise de sécurité sanitaire des aliments ;
- sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,
le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 avril 2021,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Dossa AGUEMON** est nommé membre du Conseil d'administration de l'Agence béninoise de sécurité sanitaire des aliments au titre de représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, en remplacement de monsieur Bonaventure G. KOUAKANOU.

L'intéressé poursuit le mandat en cours pour le reste de sa durée.

Article 2

Monsieur **Dossa AGUEMON** est nommé Président du Conseil d'administration de l'Agence béninoise de sécurité sanitaire des aliments.

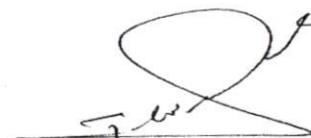
Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

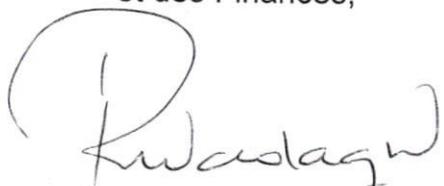
Fait à Cotonou, le 28 avril 2021

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



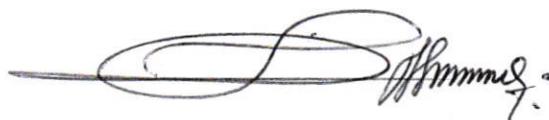
Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche,



Gaston C. DOSSOUHOUI

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MAEP 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSE 1 ; JORB 1.